



Travailler en hauteur en toute sécurité - Module 2 - Montage, démontage et adaptation d'échafaudages

Sécurité - Secourisme

Continue

Durée

8 heures

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Attestation

Pratique en entreprise / Alternance

Non

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



L' A.R. "Travaux en hauteur" du 31/08/2005 (http://www.construtec.be/files/u1/AR_trav_hauteur_31_08_05_annexe.pdf), visant à réduire davantage le nombre d'accidents de travail et de maladies professionnelles, comporte un certain nombre d'implications pour les employeurs:

Afin d'éviter les accidents de travail et maladies professionnelles, l'employeur doit utiliser les équipements de travail et de protection adéquats;

Les travailleurs-utilisateurs d'échafaudages doivent acquérir les connaissances nécessaires pour l'exécution de travaux en hauteur par le biais d'une formation;

L'employeur doit désigner et former des personnes compétentes.

...

Des travaux en hauteur s'effectuent dans chaque entreprise de construction. Afin de répondre aux exigences réglementaires, une formation "Travailler en hauteur en toute sécurité" (sécurité des travaux en hauteur) est fortement conseillée!

Ce que la formation vous propose?

Les connaissances et aptitudes apprises sont les suivantes:

Savoir prendre les mesures adéquates permettant de travailler sur des échafaudages dans le respect des règles de sécurité et de salubrité

Connaître le rôle des utilisateurs, des personnes compétentes et de l'employeur en matière d'hygiène et de sécurité du travail

Acquérir les notions de la réglementation relative au bien-être liée aux travaux en hauteur

La concrétisation et la mise en oeuvre des prescriptions relatives à la sécurité et l'hygiène

...

Ce programme a été élaboré pour vous par le **Comité national d'Action pour la sécurité et l'hygiène dans la Construction (CNAC)** (<http://www.navbcnac.be/>). **Construtec Wallonie**, opérateur sectoriel de formation de la construction, organise la formation avec le soutien sectoriel de **Constructiv** (<http://www.constructiv.be/fr.aspx?Language=fr>).

Objectifs du module 2 :

Pouvoir comprendre le schéma de montage, démontage ou transformation d'échafaudages simples

Connaître et pouvoir interpréter les règles de montage, ainsi que d'utilisation pour le montage, démontage et transformation d'échafaudages de type simple

Connaître et pouvoir interpréter les mesures de sécurité relatives aux conditions climatiques pouvant nuire à la sécurité de l'échafaudage

Connaître tout autre risque venant du montage, démontage ou transformations.

Conditions d'accès

Aucune

Programme

Programme :

Connaître les règles de montage et le mode d'emploi d'échafaudages simples: les mesures de prévention à prendre lors du montage, le placement, la stabilité, la solidité, la résistance, l'accès, le démontage et le stockage.

Savoir lire et interpréter les documents de montage et d'utilisation (plan de montage, procès-verbal de réception, rapport de vérification)

Interpréter un plan d'échafaudage simple

Connaissance du support, classe et stabilité en fonction des travaux à effectuer

Connaissance des échafaudages simples

Connaître l'ancrage de l'échafaudage

Connaître les moyens d'accès tels que les échelles

Connaître la répartition de la charge sur l'échafaudage

Ici sont intégrées 4 heures de pratique du montage d'un échafaudage cadre, d'un échafaudage multidirectionnel et d'un échafaudage roulant, et l'on revient sur les aspects précédents.



Les Isnes - G2

Rue Saucin, 70 5032 Gembloux (Les Isnes)

081 72 84 05

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h à 17h

Le vendredi : de 8h à 16h

/

centre.gembloux@ifapme.be

Conditions d' inscription

Formulaire d'inscription

Pour s'inscrire, rendez-vous sur notre site : formatpme.be/inscription_travaux_en_hauteur.html

Bon à savoir

Possibilités de paiement : par virement, avec des chèques formation, en espèce

Formation agréée **FORMATIONS HIVERNALES**

Plus d'informations sur : www.formatpme.be (<http://formatpme.be/>)

Pour toute demande de renseignements, nous vous invitons à contacter notre secrétariat par téléphone au 081/728 405 ou par mail à l'adresse suivante : jennifer.henneuse@ifapme.be